

Moudon, le 22 juin 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 21 juin 2022
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 18/22

Demande de modification du Plan d'affectation (PA) « Le Centre » (parcelles 151 et 201)

- vu le préavis de la Municipalité No 18/22 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. approuve les modifications du Plan d'affectation « Le Centre », parcelles 151 et 201,**
- 2. lève toute opposition, questions, demandes, constats et remarques déposés lors de l'enquête publique et charge la Municipalité d'adresser sans délai les modifications du Plan d'affectation « Le Centre » à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en vue de son approbation,**
- 3. donne à la Municipalité l'autorisation de plaider devant toute instance, de recourir, d'exproprier, de transiger et, le cas échéant, de traiter à l'amiable et conclure des accords transactionnels dans le cadre de procédures en relation avec ces objets.**

Le préavis est accepté par 43 voix et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 21 juin 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



Michel Bula





Nicole Wyler